



Dossier de presse « Bois des Alpes » Démarche de certification du matériau bois



L'association « Bois des Alpes »

Crée en juillet 2008, elle réunit des acteurs de la filière forêt bois souhaitant développer une démarche visant à optimiser la valorisation des bois sur le massif alpin français par la création d'une offre de qualité de produit et de services exemplaires en terme de développement durable.

L'outil développé : une certification de produits et de services

La certification plus loin que la promotion commerciale offre une réelle garantie sur les critères suivants :

- Origine Alpes
- Caractéristiques techniques et respect des normes en vigueur (bois éco-certifiés, séchés, classés structurellement, marqué CE...)
- Produits élaborés et commercialisés « localement. »
- Produits commercialisés / élaborés par un regroupement d'acteurs fonctionnant « en grappe »

Une réponse aux attentes du marché avec la vente et la promotion des produits issus directement du territoire, valorisés en circuits courts

La certification Bois des Alpes garantit un processus de transformation du matériau bois optimisé et une traçabilité 100 % assurée pour :

- Valoriser les ressources et compétences locales
- Maintenir les emplois locaux
- Améliorer le bilan carbone

Une opération pilote pour le lancement expérimental de la certification :

Le premier bâtiment public à basse consommation d'énergie réalisé en Bois des Alpes sur la commune de Saint Jean d'Arvey.



Vincent Rocques Architecte

Bois des Alpes sur l'Espace Passif du Salon Européen du Bois 2010

**Bois des Alpes et La Maison Passive France engage un partenariat :
Associer matériau bois et construction Passive pour promouvoir le développement d'un habitat durable
et la valorisation des ressources et compétences locales**

**Ce partenariat se matérialise par une installation pédagogique inédite en France :
une « MINI MAISON PASSIVE » conçue par Zen&rgie et DDLP structures bois
à visiter sur l'ESPACE PASSIF du 25 au 28 mars 2010.**